

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES MAISONS FLEURIES 2019

La commune de.....

souhaite inscrire des particuliers au concours départemental des maisons fleuries.

IMPORTANT

Merci d'indiquer le nom et le n° de portable de la personne chargée d'accueillir le jury :

.....

⇒ Cette année, la date limite d'inscription au concours des maisons fleuries est fixée **au 15 mai**, merci de renvoyer le présent formulaire en nous informant simplement du **nombre de particuliers** que vous souhaitez inscrire.

Les noms et coordonnées seront enregistrés lors du passage du jury. Merci.

Particuliers

(les noms et adresses complètes seront donnés lors du passage du jury)

Nombre de particuliers que la commune souhaite inscrire :

- 1
- 2
- 3 (maximum)

Rappel des catégories possibles : maisons avec jardin visible de la rue ; décors floraux sur la voie publique ; fenêtres, balcons, terrasses ; commerces (hôtels, restaurants, campings...) ; gîtes (fermes auberges, chambres d'hôtes...) ; exploitations agricoles en activité

formulaire à retourner avant le 15 mai 2019
CAUE de Meurthe-et-Moselle

48 esplanade Jacques Baudot, rue du Sergent Blandan, CO 900 19, 54035 Nancy cedex

PRIX SPECIAUX DEPARTEMENTAUX 2019

La commune de

souhaite présenter sa candidature aux Prix Spéciaux suivants (**3 maximum**):

IMPORTANT

Merci d'indiquer le nom et le n° de portable de la personne chargée d'accueillir le jury :

Les Prix Spéciaux départementaux

Prix de la première participation

Commune qui participe pour la 1^{ère} fois au concours départemental et qui fait preuve d'une bonne dynamique pour le fleurissement et dispose d'espaces verts valorisés

Prix des entrées de commune.....

Les entrées sont valorisées, le fleurissement est adapté au passage en voiture (hauteur, volume), la taille du massif est pensée en rapport avec l'échelle du site, le fleurissement est bien situé (avant, pendant ou après le panneau d'entrée), le fleurissement respecte l'identité de la commune, l'entrée est marquée toute l'année par une structure végétale pérenne

Prix de la valorisation des usoirs

Usoirs enherbés sur une grande partie de la commune, qualité de l'entretien, qualité de l'intégration des places de stationnement, les particuliers valorisent leurs usoirs (fleurissement, arbres, arbustes, tour de volet...), présence de massifs communaux

Prix des jardins familiaux

Intégration des jardins familiaux dans la commune, toutes les parcelles sont attribuées et cultivées, présence d'une convention incitant au zéro phyto, cuves de récupération d'eau individuelles ou collectives, équipements de compostage individuels ou collectifs, animations thématiques, formations, actions permettant l'accès aux jardins pour des publics en difficulté, qualité des aménagements paysagers entourant les jardins (allées, clôtures...)

Prix de la mise en valeur du patrimoine

Qualité d'entretien/réhabilitation du patrimoine, en cas de réhabilitation : respect des techniques et matériaux d'origine, le fleurissement vient souligner le patrimoine et non pas l'écraser, qualité des contenants (le cas échéant), qualité du fleurissement

Prix de la diversité végétale

Nombre des espèces et variétés de plantes utilisés, choix des végétaux et qualité des associations, qualité des compositions, harmonie des couleurs, rareté des espèces utilisées

Prix de la mise en valeur de l'espace communal rural.....

L'ensemble de la commune est valorisé par des aménagements (entrées, mairie, place, école...), les aménagements respectent l'identité rurale de la commune, aménagements diversifiés (arbres, arbustes, pelouses, fleurissement), qualité des compositions, qualité d'entretien

Prix de la commune verte

Actions visant des économies d'eau, le zéro phyto, limitation et valorisation des déchets verts, propreté de la commune, présence d'équipements verts : squares, parcs et jardins, plans d'eau aménagés, coulées vertes... présence de jardins familiaux ou verger conservatoire, importance de la palette végétale, animations et actions de communication envers les habitants, en direction des scolaires, encouragement des modes de circulation doux : promenades, voies cyclables... actions de connaissance et protection de la biodiversité, zones de fauchage tardif..

Initiative

Autre prix (précisez) :

.....
Vous souhaitez présenter au jury la réalisation d'un nouvel aménagement de vos espaces publics ? ou encore une initiative originale en lien avec le cadre de vie, l'environnement, les espaces verts ? Une action importante sur l'implication des habitants ou encore les animations mises en place pour la population ? Ce prix est le vôtre, faites vos propositions.

formulaire à retourner avant le 15 mai 2019

CAUE de Meurthe-et-Moselle

48 esplanade Jacques Baudot, rue du Sergent Blandan, CO 900 19, 54035 Nancy cedex